

Des entreprises très prometteuses

Ouvert à toute entreprise de moins de 3 ans, le concours des trophées des espoirs de l'économie en Essonne met chaque année à l'honneur des entreprises prometteuses. Vingt-six étaient en lice pour cette édition 2008 dans quatre catégories : prix du commerce de l'année, prix du service créatif, prix de l'excellence B to B (business to business) et prix de l'innovation technologique. Un prix spécial du jury, mention "réussir en banlieue", a également été décerné, lundi 12 novembre, lors de la cérémonie de remise des prix à la Chambre de commerce et d'industrie de l'Essonne (CCIE). C'est la toute jeune entreprise Arganaticum de Massy qui l'a remporté.

Prix du commerce de l'année
Breuillet automobiles 2 : Daniel Vallée a repris cette concession Peugeot il y a un peu moins de trois ans et a réussi depuis à multiplier son chiffre d'affaires (CA) par cinq. C'est tout à fait exceptionnel, rare aussi qu'un garage remporte ce prix du commerce de l'année. L'une des clés du



succès réside dans la mise en place d'un service après-vente performant.

Prix de la créativité
Loisirs alliance : Christophe Vandy a ouvert, fin septembre 2005 à Bondoufle, le Koony parc, un parc d'attractions couvert pour les enfants âgés de 1 à 12 ans. Sur l'exercice 2006-2007, il réalise un CA de 243 000 euros. Un gros effort de communication a été

réalisé.

Prix de l'excellence B to B
Comearth : son PDG, Jean Reignier, participait pour la 2^e fois aux trophées des espoirs de l'économie en Essonne. Il a créé fin 2005 cette entreprise de conseils et services en marketing relationnel. Elle dispose notamment d'un centre d'appels de relation clients à Massy. A l'heure où beaucoup tentent de réduire les coûts dans ce

secteur, par exemple en délocalisant dans les pays francophones leurs plates-formes d'appels, Comearth a pris le pari de proposer un service pas spécialement low cost, mais de grande qualité. Résultat, l'entreprise essonniennne compte parmi ses clients des grands comptes tels que BNP Paribas, Microsoft, Atos origin... Une filiale a même été lancée en Russie.

Les cinq lauréats 2008 trophée en mains (de gauche à droite) : Christophe Vandy pour l'entreprise Loisirs alliance, Jean-Luc Ayral pour Force-A, Daniel Vallée pour Breuillet automobiles 2, Nadia Correia pour Arganaticum, et Jean Reignier pour la société Comearth. Ils sont accompagnés notamment des partenaires du concours, des présidents de la CCIE, Gérard Huot, et de l'Agence pour l'économie en Essonne, Thierry Mandon, ainsi que du préfet de l'Essonne, Gérard Moisselin (cravate rouge).

Prix de l'innovation technologique

Force-A : installée sur le centre universitaire de Paris-Sud à Orsay, l'entreprise de Jean-Luc Ayral fabrique et commercialise des capteurs optiques qui permettent de mesurer en temps réel les apports nutritifs nécessaires aux végétaux, et cela même à l'échelle d'un champ entier. Avec un CA de 30 000 euros en 2005, l'objectif est de le faire progresser jusqu'à 8 millions d'euros en 2010.